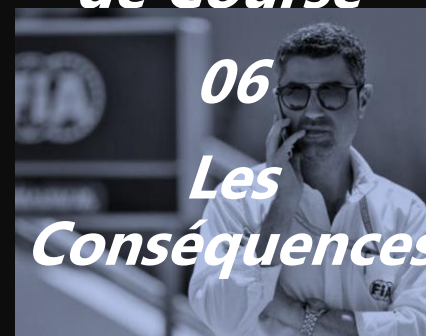
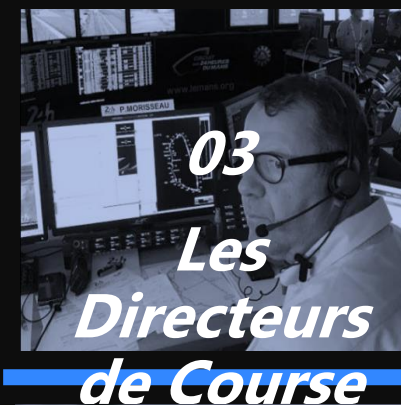


# SEMINAIRE COMMISSAIRE



# Sommaire



Pour des raisons pratiques, nous n'étudierons que les 4 premiers chapitres



## Chef de Poste Commissaire

### Conditions de délivrance:

- Avoir été titulaire d'une licence de commissaire
- Avoir officié pendant au moins 2 ans avec ladite licence (EICOACPC)

### Avoir été reçu à l'examen

#### Conditions de Renouvellement :

- Participation à un séminaire tous les 3 ans (prochain séminaire en 2022/début 2023)

## Directeur de Course

### Conditions de délivrance:

- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option directeur de course ou internationale directeur de course route auto, circuit terre ou karting.

### Avoir été reçu à l'examen.

#### Conditions de Renouvellement :

- Participation à un séminaire tous les 3 ans (prochain séminaire en 2022/ début 2023)

## Commissaire Sportif

### Conditions de délivrance:

- Avoir été titulaire d'une licence nationale stagiaire option commissaire sportif.

### Avoir été reçu à l'examen.

#### Conditions de Renouvellement :

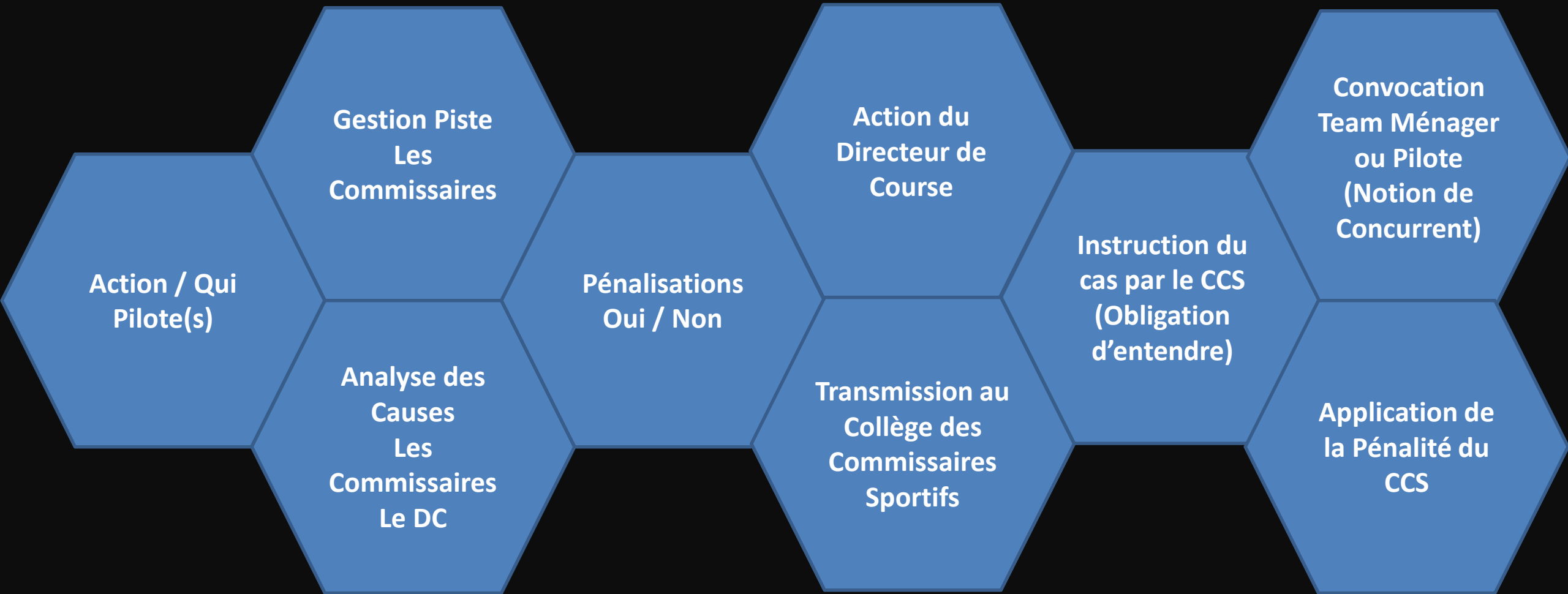
- Participation à un séminaire tous les 3 ans (prochain séminaire en 2022/début 2023)

## Pilote

### Conditions de délivrance:

- Titulaire du permis de conduire
  - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.
- Participation:**
- Toutes les épreuves du calendrier FFSA (nationales et régionales) à l'exception des Championnats de France FFSA GT et F4 pour lesquels une licence internationale est exigée.

# Chaine de Décisions



# *Que nous dit le Code Sportif*



CHAPITRE IV - CODE DE CONDUITE SUR CIRCUIT

CHAPTER IV - CODE OF DRIVING CONDUCT ON CIRCUITS

1. Respect des signaux

Les indications figurant dans l'Annexe H du Code Sportif International sont considérées comme faisant partie du présent code de conduite. Tout pilote doit s'y conformer.

1. Observance of signals

The instructions detailed in Appendix H to the International Sporting Code are deemed to be part of this code of driving conduct. All drivers must abide by them.

2. Dépassements, contrôle de la voiture et limites de la piste

a) Une voiture qui se trouve sur la piste peut utiliser toute la largeur de ladite piste. Cependant, dès qu'elle est rejointe par une voiture qui est sur le point de lui prendre un tour, le pilote doit permettre au pilote plus rapide de le dépasser à la première occasion possible.

Si le pilote du véhicule rejoint ne semble pas utiliser pleinement les rétroviseurs, il lui sera présenté le drapeau bleu agité pour prévenir que le pilote plus rapide cherche à dépasser.

Tout pilote qui semblerait ignorer les drapeaux bleus sera signalé aux Commissaires Sportifs.

2. Overtaking, car control and track limits

a) A car alone on the track may use the full width of the said track, however, as soon as it is caught by a car which is about to lap it the driver must allow the faster driver past at the first possible opportunity.

If the driver who has been caught does not seem to make full use of the rear-view mirrors, flag marshals will display the waved blue flag to indicate that the faster driver wants to overtake.

Any driver who appears to ignore the blue flags will be reported to the Stewards.

b) Le dépassement, compte tenu des possibilités du moment, peut s'effectuer sur la droite ou sur la gauche.

Un pilote ne peut quitter la piste sans raison justifiable.

Un seul changement de direction pour défendre une position est autorisé.

Tout pilote revenant vers la trajectoire de course, après avoir défendu sa position hors trajectoire, devrait laisser au moins une largeur de voiture entre sa propre voiture et le bord de la piste à l'approche du virage.

Toutefois, des manœuvres susceptibles de gêner les autres pilotes, telles qu'entraîner volontairement un véhicule au-delà du bord de la piste ou procéder à tout autre changement anormal de direction, sont strictement interdites.

Tout pilote jugé coupable de l'une des infractions susmentionnées sera signalé aux Commissaires Sportifs.

b) Overtaking, according to the circumstances, may be carried out on either the right or the left.

A driver may not leave the track without justifiable reason.

More than one change of direction to defend a position is not permitted.

Any driver moving back towards the racing line, having earlier defended his position off-line, should leave at least one car width between his own car and the edge of the track on the approach to the corner.

However, manoeuvres liable to hinder other drivers, such as deliberate crowding of a car beyond the edge of the track or any other abnormal change of direction, are strictly prohibited. Any driver who appears guilty of any of the above offences will be reported to the Stewards.

### **1. Respect des signaux**

Les indications figurant dans l'Annexe H du Code Sportif International sont considérées comme faisant partie du présent code de conduite. Tout pilote doit s'y conformer

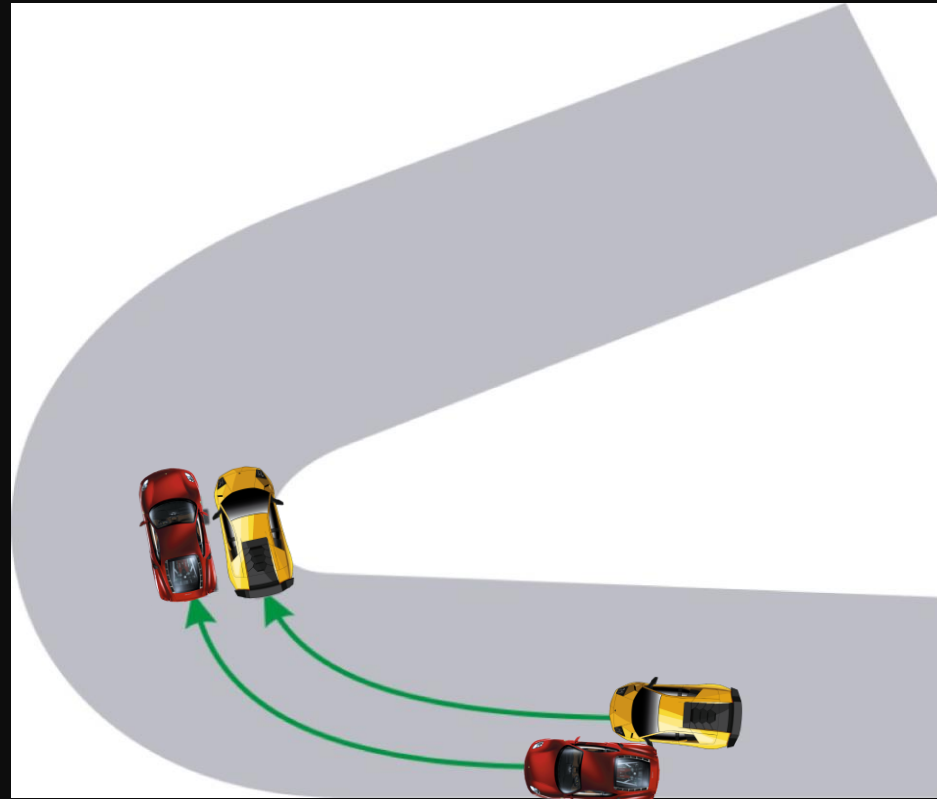
**Tout pilote revenant vers la trajectoire de course, après avoir défendu sa position hors trajectoire, devrait laisser au moins une largeur de voiture entre sa propre voiture et le bord de la piste à l'approche du virage. Toutefois, des manœuvres susceptibles de gêner les autres pilotes, telles qu'entraîner volontairement un véhicule au-delà du bord de la piste ou procéder à tout autre changement anormal de direction, sont strictement interdites.**

**Tout pilote jugé coupable de l'une des infractions susmentionnées sera signalé aux Commissaires Sportifs.**

c) Les pilotes doivent utiliser la piste à tout moment et ne peut quitter la piste sans raison justifiable. Afin de dissiper tout doute, les lignes blanches définissant les bords de la piste sont considérées comme faisant partie de la piste mais pas les bordures.

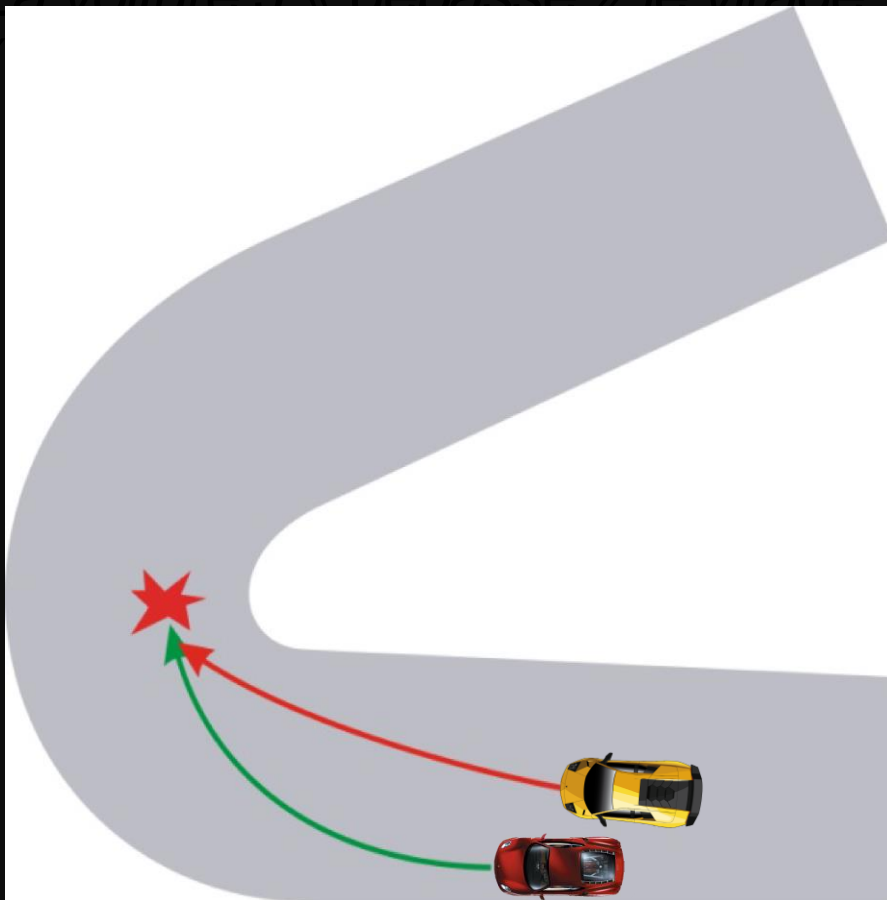
## *Passer à l'intérieur - À l'entrée - d'un virage*

*Une partie importante de la voiture **JAUNE** se trouve à côté de la voiture **ROUGE**  
La voiture **R** doit laisser au moins un espace de largeur de voiture à l'intérieur, ce qui permet à la tentative de dépassement de réussir.*

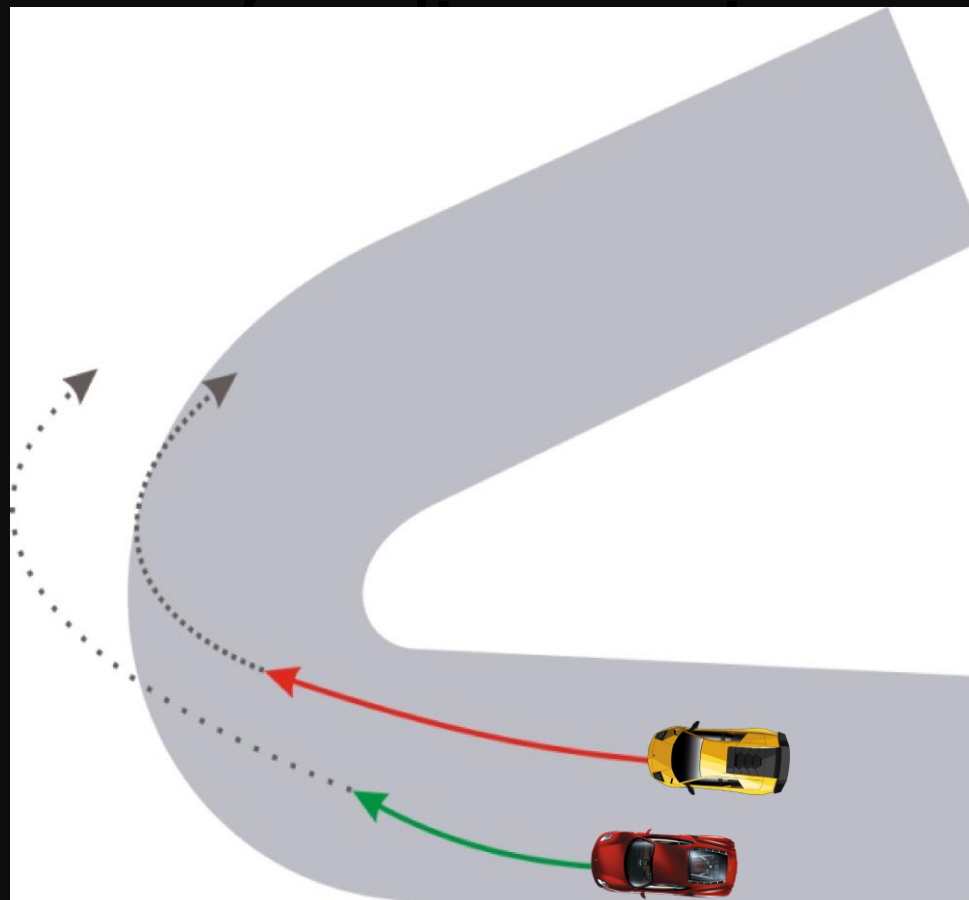


Une pénalité peut s'appliquer si :

- La voiture **J** « dépasse » le virage (« plonge ») et provoque une collision

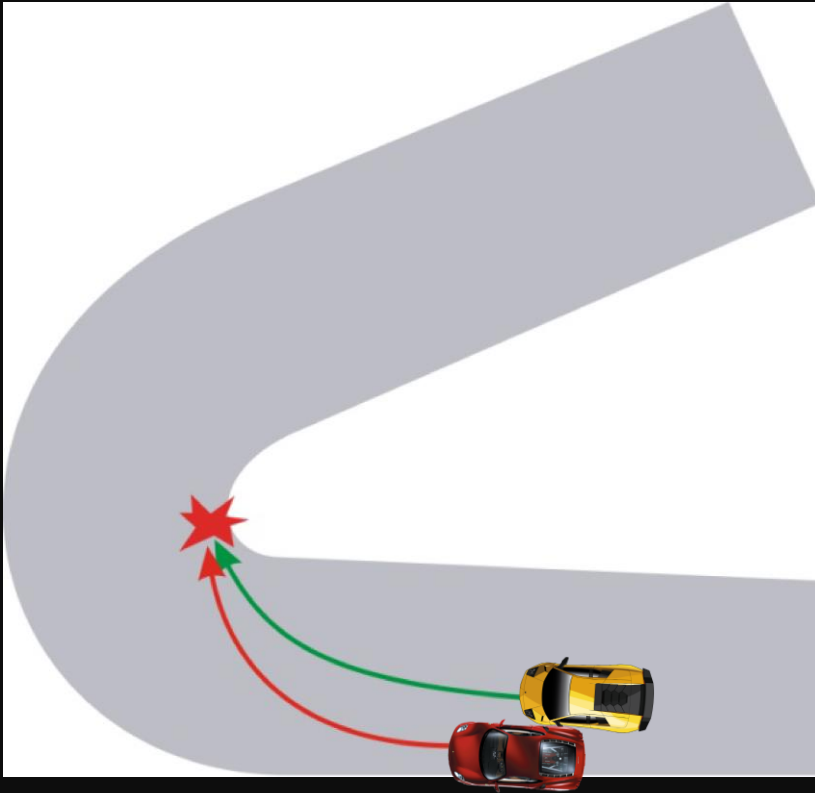


- La voiture **J** force la voiture **R** à sortir de la piste

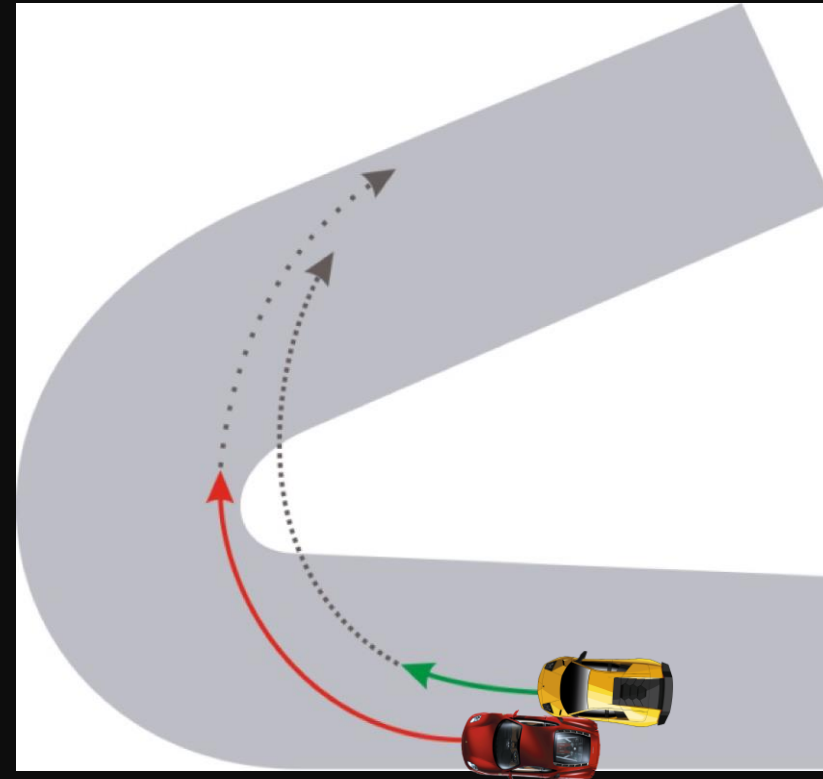


Une pénalité peut s'appliquer si :

- La voiture **R** ne laisse pas d'espace pour la voiture **J** à l'intérieur et provoque une collision

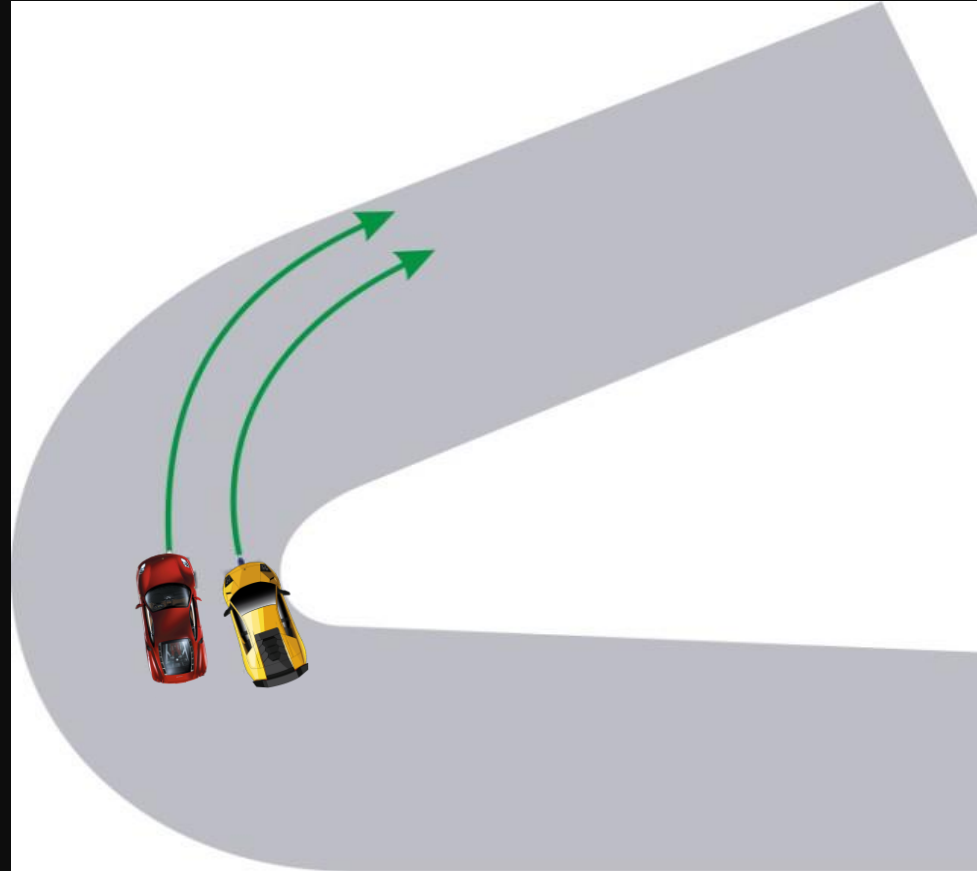


- La voiture **R** ne laisse pas de place pour la voiture **J** à l'intérieur et le force à couper à l'intérieur



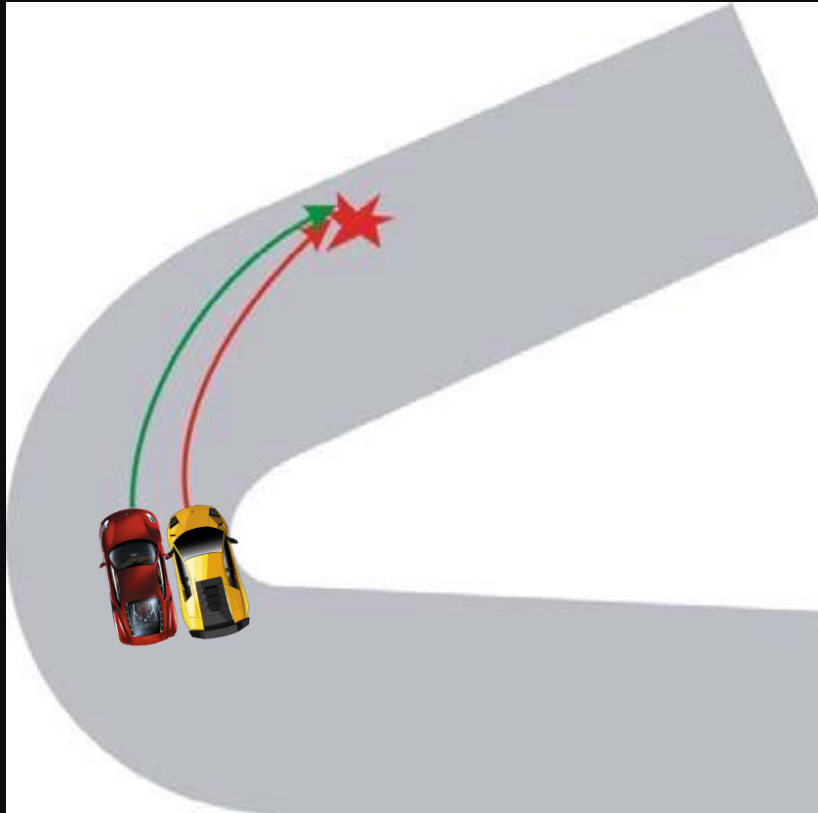
## Passer à l'intérieur - À la sortie d'un virage

Si la voiture **R** est toujours devant à la sortie - la voiture **J** a le droit de revenir sur la trajectoire idéale

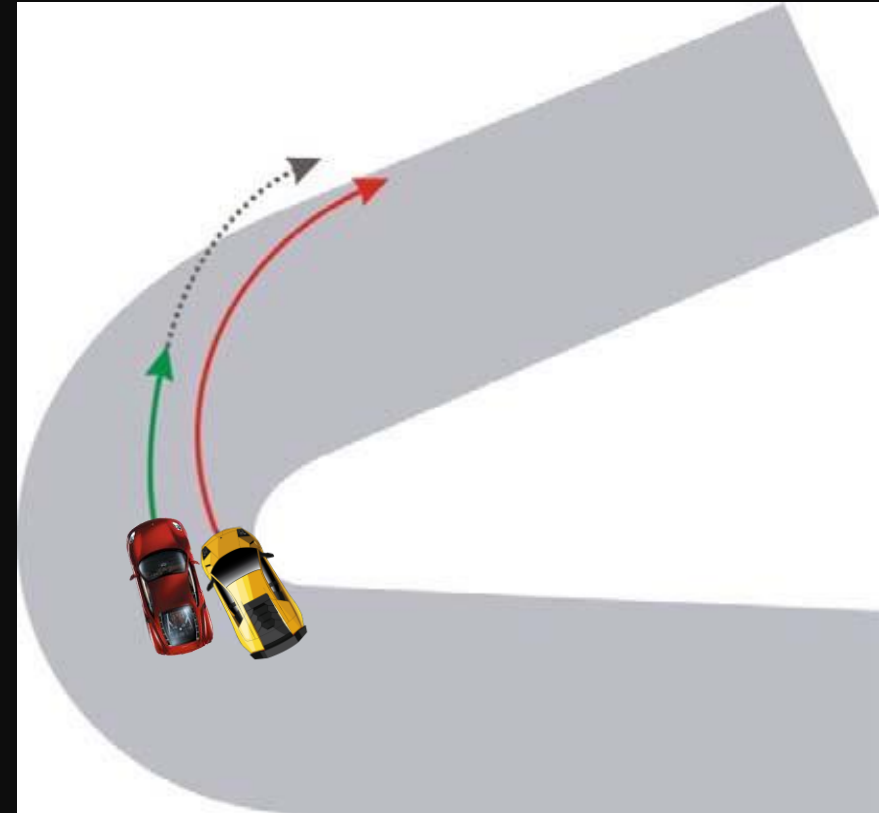


## Une pénalité peut s'appliquer si :

- La voiture **R** ne laisse pas d'espace pour la voiture **J** à l'intérieur et provoque une collision

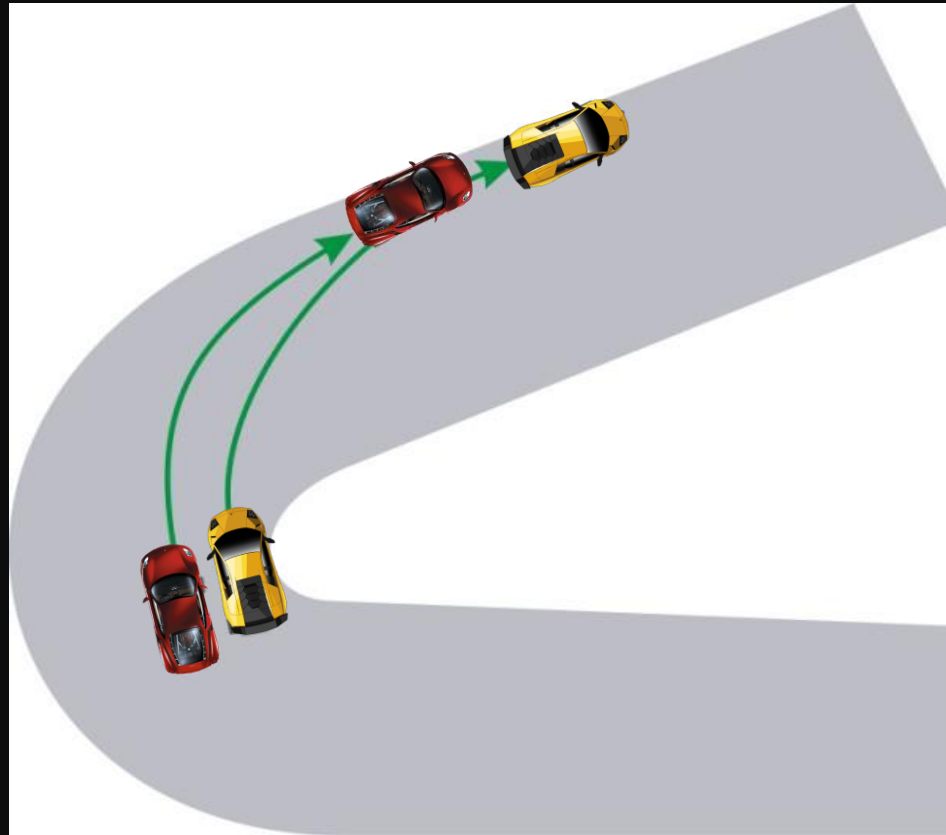


- La voiture **J** force la voiture **R** à sortir de la piste



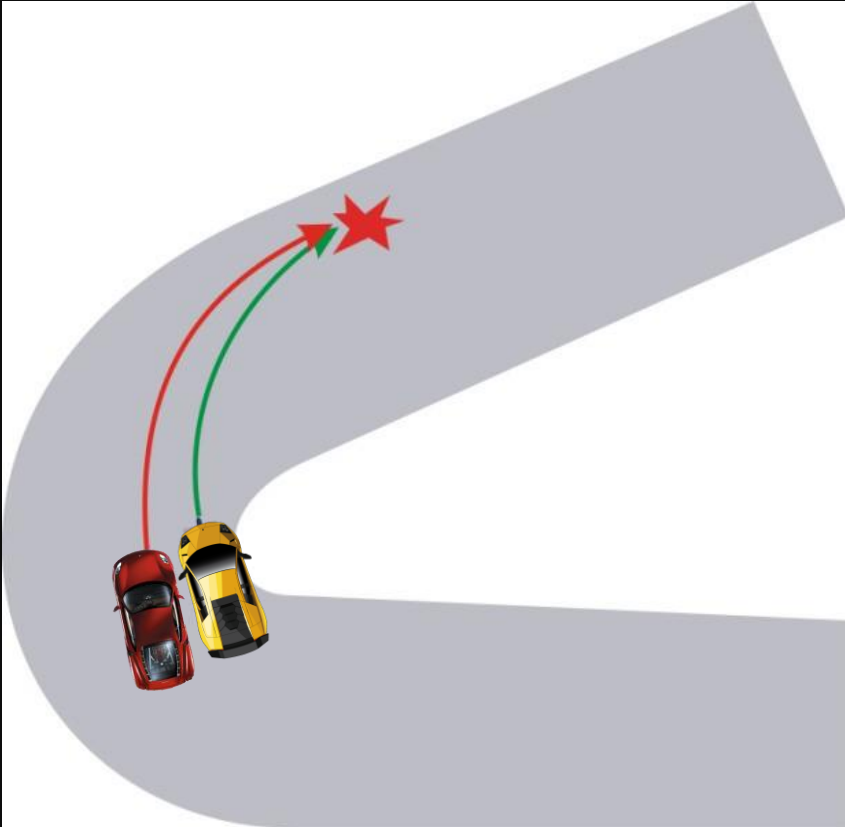
## Passer à l'intérieur - À la sortie d'un virage

- Si la voiture **J** est devant ou au moins complètement à côté à la sortie, la voiture **J** a le droit de rester sur la ligne de course.
- La voiture **R** doit, laisser passer la voiture **J**

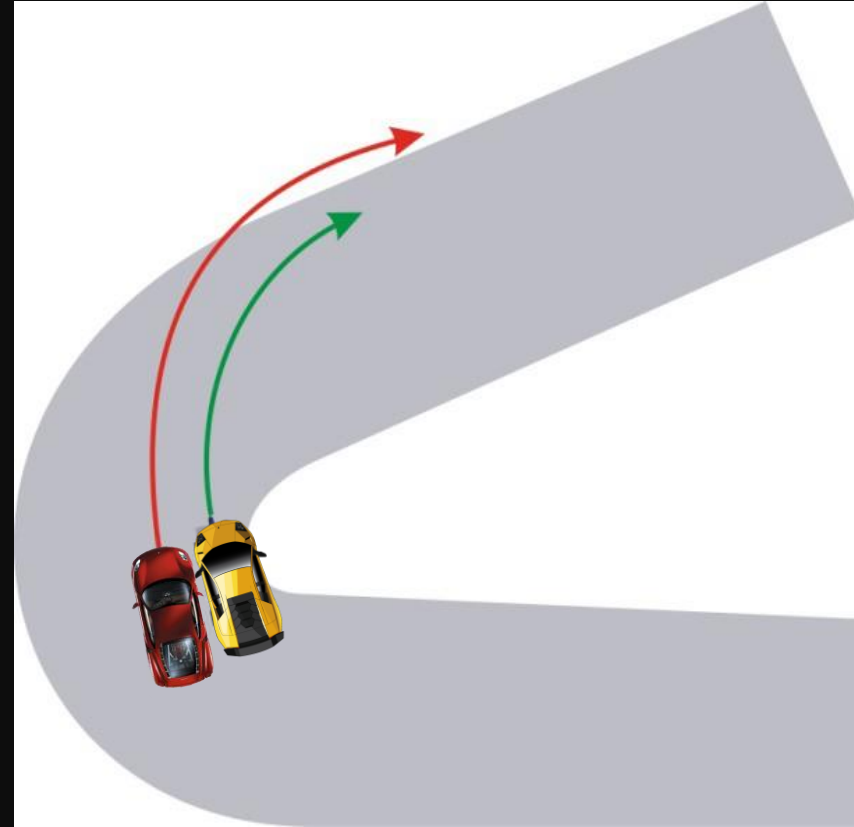


## Une pénalité peut s'appliquer si : Si

- La voiture **R** ne lève pas et provoque une collision

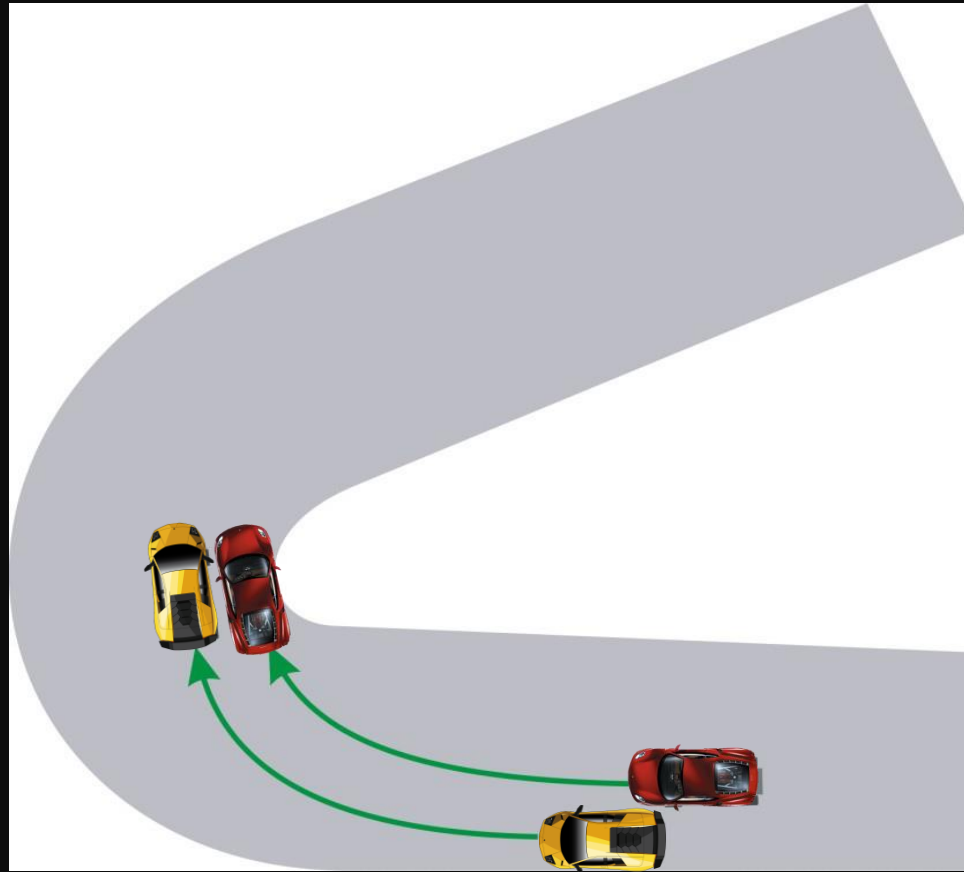


- ou la voiture **R** reste devant en utilisant la zone hors route de course



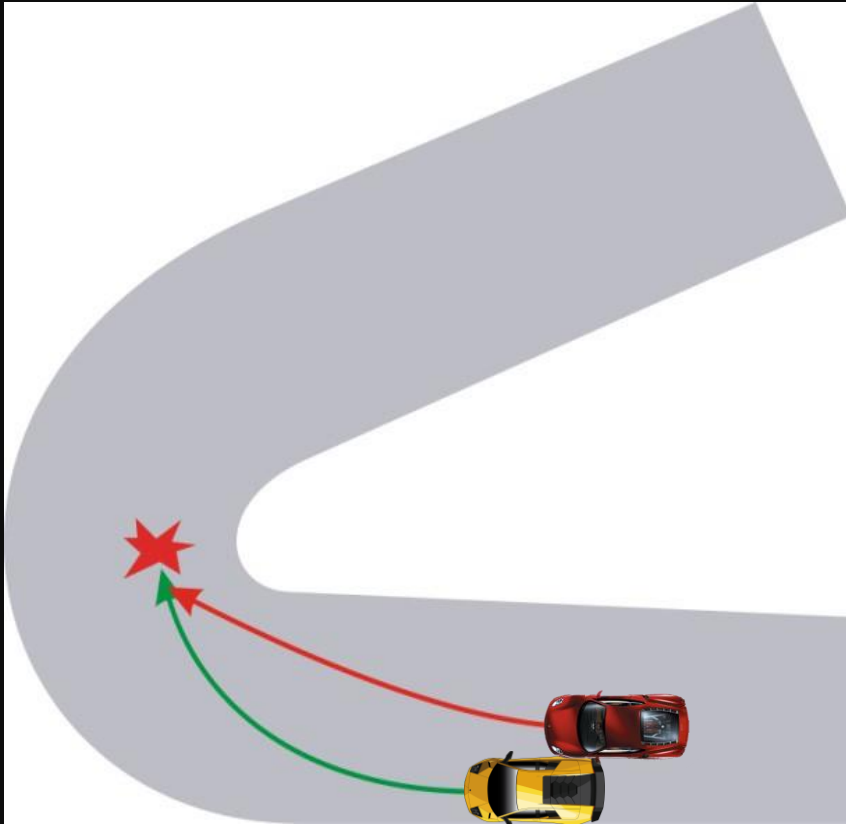
## *Passer à l'extérieur - À l'entrée / d'un virage*

*Si une partie importante de la voiture **R** se trouve à côté de la voiture **J**, la voiture **J** doit laisser au moins un espace de largeur de voiture à l'intérieur, ce qui permet à la voiture **R** de défendre sa position.*

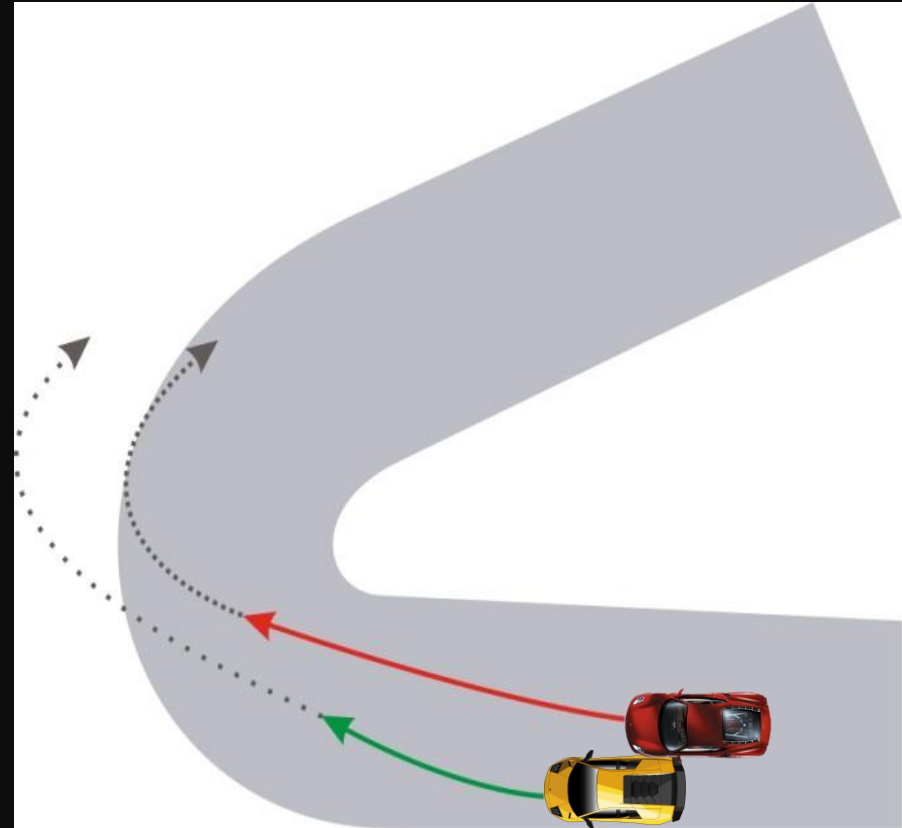


*Une pénalité peut s'appliquer si :*

- *La voiture **R** « dépasse » le virage (« Shoot ») et provoque une collision*

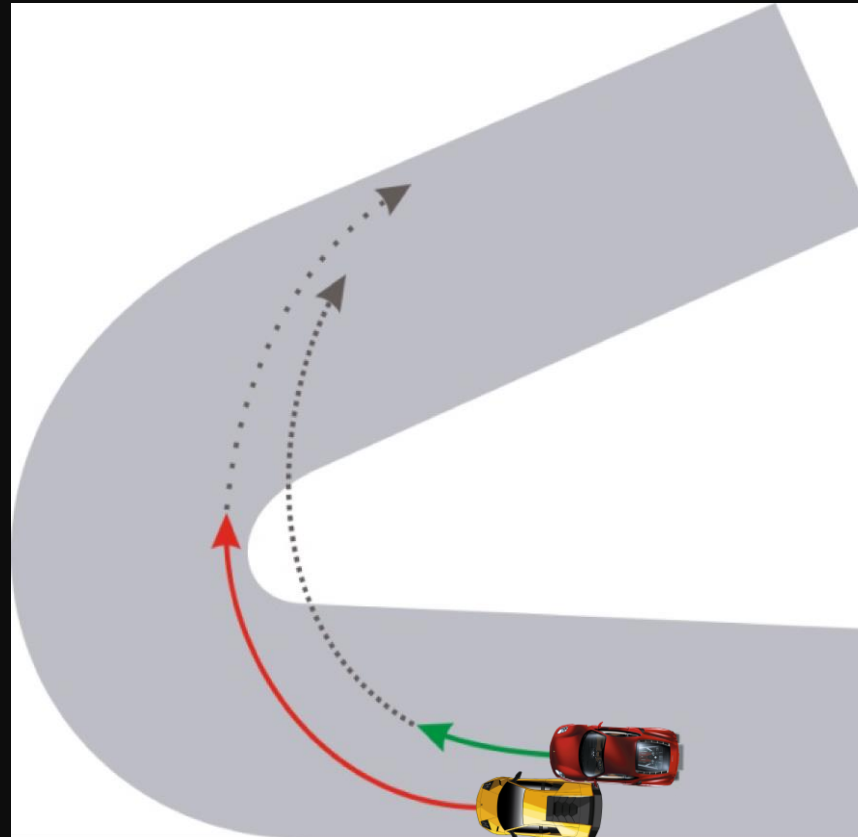


- *ou la voiture **R** force la voiture **J** hors piste*



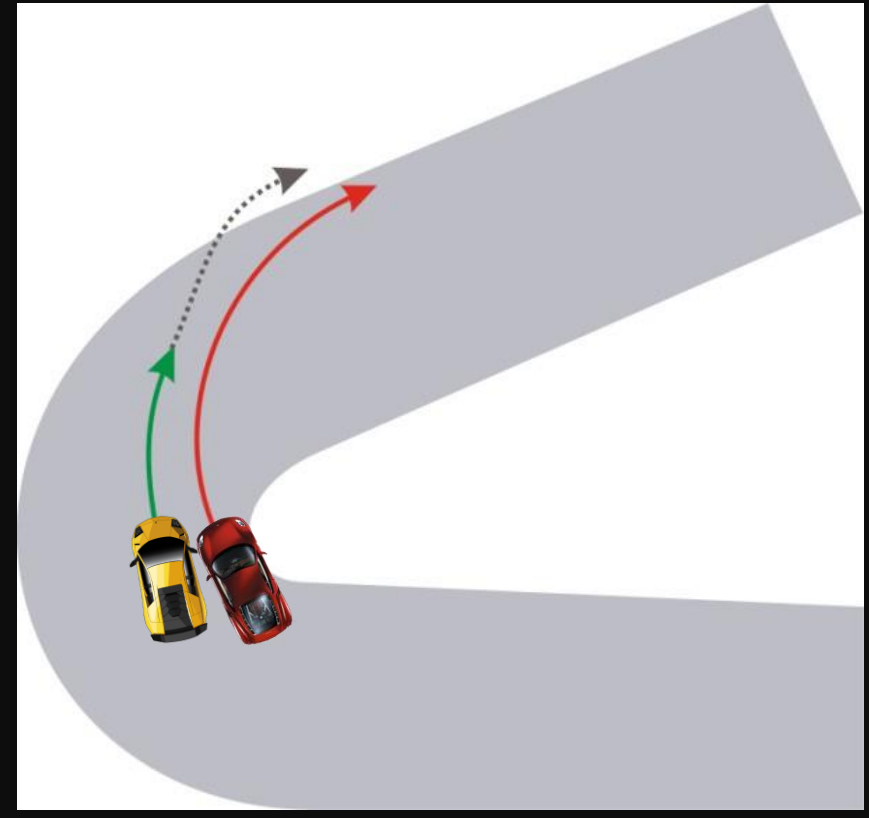
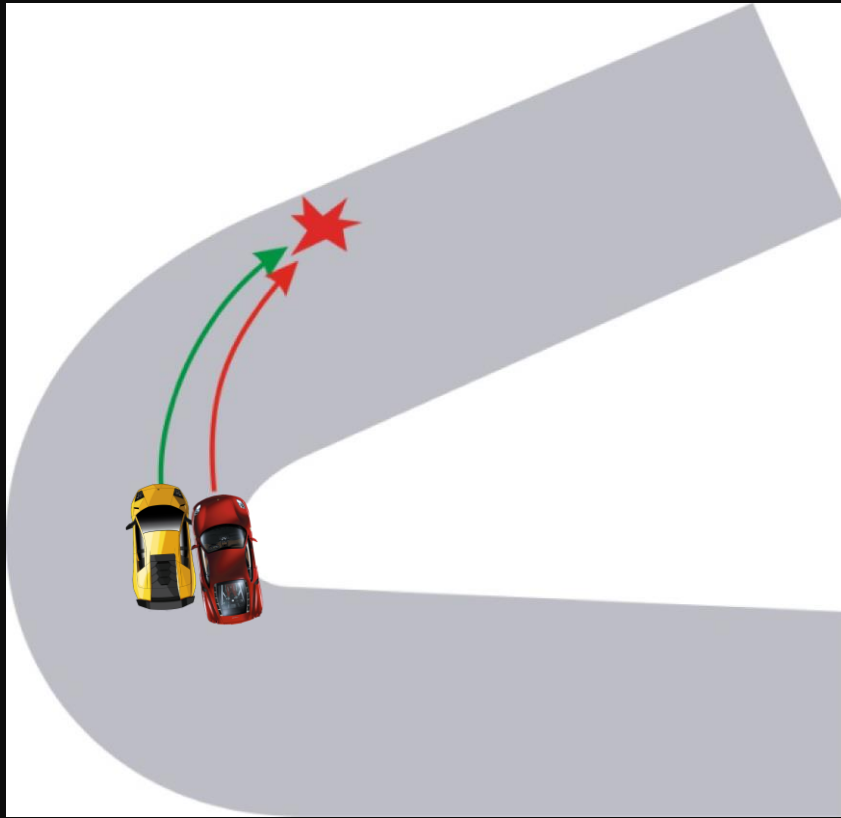
*Une pénalité peut s'appliquer si :*

- *La voiture **J** ne laisse pas de place pour la voiture **R** à l'intérieur et le force à couper*



## Une pénalité peut s'appliquer si :

- La voiture **R** ne laisse pas passer la voiture **J** - ne laissant pas assez d'espace à l'extérieur - et provoque une collision
- La voiture **R** ne laisse pas passer la voiture **J** - ne laissant pas assez d'espace à l'extérieur - et force la voiture **J** à sortir de la piste



# *Commissaires Sportifs*

## Commissaires Sportifs

*Dans le cas d'un incident complexe, le directeur de course transmet un rapport au collège des commissaires sportifs qui vont en effectuer une analyse a posteriori.*

Les commissaires sportifs peuvent interpréter l'incident grâce aux données suivantes :

- ★ **Le live vidéo**
- ★ **La CCTV du circuit**
- ★ **Les caméras embarquées des voitures impliquées dans l'incident mais également celles des voitures suivantes, voire précédentes**
- ★ **Les datas des véhicules impliqués**
- ★ **Les explications fournies par les concurrents impliqués dans l'incident et ceux qui y ont assisté**
- ★ **Les rapports des commissaires du ou des postes impliqués**

## Commissaires Sportifs

*Le rapport des commissaires reste toujours un élément de première importance car :*

- ★ Les commissaires voient l'incident avant tout le monde
- ★ Ils sont au plus près de l'action
- ★ Leur rapport n'est pas susceptible du doute

### CSI - ARTICLE 13.7 - RECLAMATIONS IRRECEVABLES

13.7.1 Sont irrecevables toutes réclamations contre les décisions prises par tout juge de fait dans l'exercice de ses fonctions

*Mais les commissaires voient l'incident :*

- ★ Par surprise - ils ne peuvent pas deviner qu'un incident va survenir
- ★ Une seule fois - aucun replay possible sur une action en live !
- ★ Sous un angle unique - le poste de commissaire n'offre qu'un point de vue au déroulement de l'action
- ★ A un moment fixé - ils ne peuvent pas savoir ce qui s'est passé dans la section de circuit précédente

- En conséquence, il est donc prévu que les commissaires sportifs puissent prendre une décision ne suivant pas nécessairement les observations des commissaires
- ★ **CSI - Art 11.9 - POUVOIRS DES COMMISSAIRES SPORTIFS - 11.9.3.e** *accepter ou non les rectifications proposées par les juges de fait, étant entendu que les décisions des commissaire sportifs peuvent prévaloir sur celles des juges de fait*

## Exemple

Magny-Cours - Piste GP - 25.00 - 2021-05-07 18:09:59



- Que voit le poste commissaires situé à gauche de la piste juste avant le virage ?
- La Porsche de couleur Noire percute, celle de couleur Orange.
- Le rapport du chef de poste, fort bien rédigé, le décrit ainsi
- La prise de vue, sous un autre angle d'une caméra vidéo, apporte une autre vision de l'accident .  
On s'aperçoit que la Porsche Orange ne laisse pas d'espace pour la voiture Noire à l'intérieur...  
...et provoque la collision
- Des évènements précurseurs et annonceurs à cet évènement ont été filmés à des postes précédents, concernant les deux protagonistes.

## Commissaires Sportifs

*En conséquence, sur demande du directeur de course....*

*Sur réclamation de l'un ou l'autre des deux pilotes (Parce que bien sur, c'est toujours l'autre qui est en faute)*

**NB** : Les concurrents ayant abandonné ont toujours le droit de réclamation car ils font toujours partie de la compétition, contrairement aux concurrents disqualifiés

★ Avant toutes prises de positions et décisions par le collège des CS

- Les caméras embarquées des voitures précédentes ainsi que suivantes, tout comme celles des deux concurrents ont été réquisitionnées et étudiées par le Collège des CS.
- Les concurrents impliqués ont été convoqués, **séparément**, au Collège des CS et auditionnés
- Ainsi que les pilotes des voitures précédentes et suivantes

## Commissaires Sportifs

Après étude des vidéos, audition des différentes parties et concertation des membres du collège des CS :

✳ Application de l'art. 12.4.3 du CSI (Code Sportif International)

12.4.3 : Les pénalités peuvent être appliquées lors de Compétitions ultérieures du même Championnat, coupe, trophée, challenge ou série.

▪ Voir ensuite l'échelle de pénalités pour le pilote de la Porsche Orange qui est celui qui provoque la collision

12.4.1.f : Recul de positions sur la grille de la compétition suivante ✓ Ce qui est le plus appropriée

**OU**

12.4.1.g : Obligation de prendre le départ depuis la voie des stands, décision plus sévère

▪ Le collège des CS pouvait proposer également l'Art 12.4.5 du CSI et décider la suspension pour une ou plusieurs compétition(s)



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**